

Rapport d'activités

2014-2015

Introduction

Clôturer le premier exercice d'une association, c'est l'occasion un peu unique de faire le point sur sa raison d'être, ses premières actions et ses perspectives de développement. C'est partager les satisfactions de ce qui a été construit depuis la genèse du projet Chantiers-Passerelles, il y a plus de 2 ans, et mettre le doigt sur les axes de développement et d'amélioration qui doivent nous porter pour les prochains mois.

Une conviction et une raison d'être affirmées

Faire ce premier bilan, c'est réaffirmer la conviction et la volonté portée par l'association dès sa création : réfléchir, mobiliser et agir pour une réponse pénale qui fait grandir les hommes et la société. Si les moyens d'action ont été amenés à évoluer, à s'affiner au fil des mois, l'ADN de Chantiers-Passerelles reste intacte et constitue cette base solide nécessaire pour continuer à faire grandir nos projets.

Le temps de Justice peut et doit être un temps qui permette « faire grandir » à la fois la personne condamnée, la victime et la société dans son ensemble. C'est avec cette conviction que la peine de travail d'intérêt général a été identifiée comme peine intelligente qui avait le potentiel pour contribuer à réaliser cette ambition. Plus de 100 rencontres avec les parties prenantes qui contribuent à la réussite du TIG (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, services de la PJJ, magistrats, lieux d'accueil et tuteurs), ont permis de définir des axes de travail pour contribuer au développement du TIG et des premières actions développées par l'association.

C'est avec cette conviction aussi que nous avons mené des premières actions d'accompagnement à destination des personnes condamnées dans l'objectif de les inviter à utiliser le temps de la sanction comme l'opportunité de construire au-delà et de faire évoluer leur posture et de dynamisme sur leur projet professionnel et citoyen. Ce sont plus de 100 heures de formation, et 111 personnes accompagnées dans le cadre d'ateliers proposés par l'association, dont 14 % en lien avec la Justice (représentant 58 % de l'activité en nombre d'heures de formation).

Des partenariats solides, un intérêt soulevé

Faire ce premier bilan, c'est remercier les partenaires et les soutiens qui ont souhaité partager cette conviction et fait confiance à la jeunesse de notre action pour contribuer à la concrétiser. Grâce à cette confiance, les premières actions portées par l'association ont pu voir le jour : premières actions d'accompagnement dans le

cadre du travail d'intérêt général en Savoie, la création d'une journée rencontre nationale sur le travail d'intérêt général. La surprise aussi de voir, à travers ces différents soutiens obtenus, l'intérêt inattendu porté par de nombreux acteurs de la communauté pour le sujet de la Justice et de la réponse pénale, une communauté prête à se mobiliser et à mobiliser des moyens pour faire naître des projets et évoluer les dynamiques sur cet enjeu de société.

Ces partenariats sont engageants et enthousiasmants pour poursuivre ces projets sur l'année 2016. Grâce à cette confiance, c'est aussi avec un équilibre financier satisfaisant que l'association aborde son second exercice.

Une aventure humaine formidable

Enfin, clore ce premier exercice c'est saluer la formidable aventure humaine que constitue la création et le développement de Chantiers-Passerelles et saluer la participation des parties prenantes qui font la vie et l'avenir de l'association : nos partenaires avec qui nous sommes heureux de poursuivre un travail intelligent et fructueux, un conseil d'administration passé de 2 à 9 membres sur l'exercice, les 2 salariés et fondateurs de l'association, les 4 stagiaires et volontaires en service civique, les formateurs avec qui nous travaillons et toutes les petites mains qui contribuent de leur temps et de leur énergie, souvent bénévolement, à faire avancer le projet associatif.

Des perspectives engageantes et enthousiasmantes

L'année 2016 s'annonce pleine de projets et de défis pour continuer à poursuivre notre objet social : stabiliser les modes de financement et le modèle économique afin de continuer à développer dans la durée nos différents champs d'action :

- La création de la rencontre nationale « Donnons un nouveau souffle au travail d'intérêt général », et du forum du TIG : organe d'évaluation, de formation et d'outillage pour contribuer à développer le TIG
- L'accompagnement et la formation des personnes placées sous main de justice ou sortant d'un parcours de justice, avec la volonté de proposer un espace et des outils de mobilisation et de redynamisation personnelles
- Continuer à mobiliser et à favoriser la prise de conscience et le débat citoyen sur la question de la réponse pénale, de son sens, de son efficacité

Rapport d'activités

2014-2015

1. Contribuer au développement de la peine de travail d'intérêt général
2. Développement de formations à destination de publics en insertion
3. Les partenariats au centre du premier exercice
4. Les moyens humains et techniques
5. Perspectives 2016

1. Contribuer au développement du travail d'intérêt général

La peine de TIG a été dès la création au cœur du projet initial de Chantiers-Passerelles. C'est beaucoup de temps et d'énergie qui ont été consacrés dans le but de donner une nouvelle impulsion à cette mesure. De l'idée initiale et naïve de création d'une plateforme d'intermédiation pour favoriser le développement quantitatif de la peine de TIG, c'est petit à petit un projet associatif et une proposition plus large qui s'est développée pour collaborer au service des acteurs qui font aujourd'hui la réussite de cette peine.

Un travail de rencontres et de compréhension

La première volonté a été d'aller à la rencontre des acteurs qui mettent en exécution le TIG sur le terrain. Sur le premier exercice de l'association et sur près d'un an, ce sont plus de 100 rencontres qui ont été faites avec des parties prenantes du travail d'intérêt général pour comprendre les réussites et les freins de cette sanction :

- Entretiens menés avec 70 structures d'accueil et tuteurs : 35 collectivités, 30 associations et 5 entreprises ;
- Echanges avec 22 CPIP et 12 DPIIP ;
- Rencontre de 8 juges de l'application des peines ;
- Echange avec 4 anciens « tigestes » ;
- Travail avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire (échanges avec les anciens bureaux PMJ 1, PMJ 2, PMJ 3) ;

Ce travail de rencontres a été mené en parallèle de l'étude des rapports qui ont été produits sur le TIG et son évolution : rapport du député Vanneste, rapport de la FNARS, travaux de recherche de Jacques Faget à l'occasion des 10 ans du TIG.

Les constats sur la peine de TIG

Le TIG est plein de promesses

Il existe un large consensus sur le fait que le travail d'intérêt général est une peine intelligente, qui fonctionne bien, peu coûteuse à la collectivité et qui peut avoir un effet de déclic sur les trajectoires de vie de personnes exposées à la délinquance.

- Plus de 30 000 peines (TIG et sursis-TIG sont prononcées chaque année), et plus de 75% sont exécutées avec succès ;
- Le TIG bénéficie d'un véritable consensus auprès des acteurs qui contribuent chaque jour à sa réussite, et est certainement la mesure de milieu ouvert la mieux comprise par l'opinion publique ;
- Les parties prenantes sont unanimes sur le fait que le TIG a des effets bénéfiques sur la personne condamnée : remise en dynamique, restauration de l'utilité sociale, découverte d'un métier ou d'un projet professionnel.

Cette peine a besoin d'un nouveau souffle

D'autre part, de nombreux acteurs partagent le constat que cette peine tourne aujourd'hui « a minima », qu'elle souffre d'un manque de dynamisme et de volonté partagée d'exploiter tout son potentiel.

- Le nombre de peines prononcées connaît une stagnation depuis plus d'une dizaine d'années ;
- Très peu de travaux de recherche et d'évaluation ont été menés sur cette mesure ;
- Le potentiel éducatif et pédagogique de cette sanction a souffert de sa relative « bureaucratisation » (travaux de Jacques Faget) ;
- La densité du partenariat TIG et son animation fluctuent fortement dans le temps et selon les territoires ;

Et sur le terrain, les freins qualitatifs restent conséquents :

- La diversification de l'offre de postes nécessite un travail conséquent des services compétents du Ministère de la Justice ;
- Les tuteurs et encadrants au sein des lieux d'accueil ont besoin d'être valorisés, outillés et formés dans leur rôle.
- Le potentiel d'insertion professionnelle et citoyenne que représente la peine de travail d'intérêt général est peu exploité.

Notre volonté d'actions en faveur du TIG

Favoriser le partage d'expérience et de pratiques, la plateforme du TIG

Le TIG est une peine dont la réussite varie en fonction des territoires et des pratiques : c'est une histoire de personnes qui se mobilisent et de qualité des partenariats. L'un des retours très fréquents faits par les acteurs du travail d'intérêt général est qu'il y a peu d'espace d'échanges, de partages de pratiques entre eux. Il paraît difficile de connaître les initiatives et pratiques mises en place sur un autre territoire.

C'est dans cet objectif que Chantiers-Passerelles a créé la première plateforme Internet du TIG pour :

- Partager les expériences des acteurs du TIG : **5 témoignages vidéo et plus de 15 témoignages ou articles écrits**
- Présenter des initiatives innovantes, des outils ou des pratiques : **6 fiches thématiques créées**
- Créer un annuaire des postes pour présenter leur diversité et inspirer de nouveaux acteurs : **10 postes décrits**



La première version de cette plateforme a vu l'inscription d'une trentaine d'utilisateurs. Dans le souci de créer un espace plus accessible d'utilisation et plus collaboratif, une deuxième version du site sera créée sur l'année 2016, avec le soutien financier de BPI France.

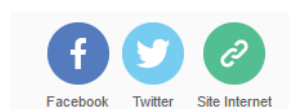
Mobiliser pour donner un nouveau souffle au TIG

L'action de l'association a aussi été portée sur la volonté de faire connaître plus largement la peine de travail d'intérêt général et sensibiliser sur les enjeux pour développer cette peine. Ainsi, les 100 rencontres menées pour mieux comprendre la peine de TIG ont aussi été l'opportunité d'amener les acteurs à se questionner sur leur propre manière d'aborder la peine de travail d'intérêt général et des évolutions ont d'ores et déjà pu être constatées.

Parler du TIG au grand public

A travers les concours, les conférences et les ateliers auxquels Chantiers-Passerelles a été invité, ce sont près de **50 interventions grand public** qui ont été réalisées pour parler du travail d'intérêt général et des activités de Chantiers-Passerelles, et ainsi favoriser la prise de conscience que la prison n'est pas la seule réponse pénale, ni toujours la plus pertinente.

Ce sont aussi les moyens de communication de l'association qui permettent de mettre assez largement ces sujets de société sur la table :



- **700** personnes intéressées sur **Facebook**, et deux posts en moyenne par semaine
- **1000** followers sur **Twitter**, et deux tweets par semaine en moyenne
- **800** destinataires de la **newsletter Chantiers-Passerelles**, 5 envois sur l'exercice et 300 visites par semaine sur le blog

Travailler avec les principaux acteurs du TIG

Le projet porté par Chantiers-Passerelles, c'est aussi un travail de mobilisation collective pour donner à la mesure de travail d'intérêt général une nouvelle portée.

Une partie importante du temps des salariés a été consacré à un travail de dialogue et de création de partenariats avec les acteurs qui portent la mesure TIG.

Un travail avec le Ministère de la Justice et la Direction de l'Administration Pénitentiaire à différents niveaux :

La création de l'association et les premiers projets ont été portés avec le soutien de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, qui a soutenu la mise en place d'une expérimentation sur la région Rhône-Alpes. C'est ensuite dans le cadre d'un échange régulier avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation que des axes de travail ont pu voir le jour avec deux services départementaux : le SPIP 73 et le SPIP 69.

L'évolution progressive du projet associatif a permis de clarifier la proposition et le contenu du partenariat qui pouvait être mis en place.

La Chancellerie, en la personne de la Conseillère Pénitentiaire a exprimé son soutien et son appui au projet porté par l'association.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse, au niveau notamment interdépartemental a précisé que le TIG présentait un enjeu moins important, au regard du faible nombre de mesures et de l'accompagnement déjà conséquent mis en place par les éducateurs.

Le travail sur le TIG porté par l'association est également conseillé et soutenu par le Secrétariat Général du Conseil Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD).

Un travail avec les réseaux associatifs porteurs du TIG :

Un travail de rencontre et d'échange régulier avec les différents réseaux associatifs a été mené pour identifier les pistes de développement du TIG et proposer des pistes d'action commune :

- **La Croix-Rouge française** et son Président le Professeur Eledjam ont dès la création apporté leur soutien au projet associatif
- **Le Secours Catholique**, à travers son Département Prison Justice est signataire de la charte mentionnée précédemment
- **La FNARS** et sa commission Justice ont été rencontrées
- Un échange régulier avec les fédérations **FARAPEJ et Citoyens & Justice** (dont l'association est devenue adhérente) a été assuré
- Des échanges réguliers avec l'**Association des Maires Ruraux de France**.
- Un soutien de l'**Association Nationale des Juges de l'Application des Peines** (ANJAP) au projet porté par l'association

La création d'une charte d'engagement

Dans une logique d'amorçage d'un travail de réseau à mener avec les acteurs du TIG, une charte d'orientation commune et de partage d'expériences et de pratiques a été proposée par l'association et signée par plusieurs acteurs dont le Secours Catholique, 2 collectivités territoriales et 4 associations.

La rencontre nationale « Donnons un nouveau souffle au TIG ! »

Dans la continuité de ces échanges, Chantiers-Passerelles a amorcé le projet de création d'une rencontre nationale sur la thématique « Donnons un nouveau souffle au travail d'intérêt général ! » avec la constitution d'un comité d'organisation composé de Jacques Faget, Nahima Laieb, Virginie Gautron et Hans Lefebvre.

Un comité de pilotage institutionnel est en construction en fin d'année 2015, et devrait être composé des acteurs nationaux mentionnés dans le paragraphe précédent. Cette rencontre sera organisée à Lyon, avec pour objectif de réunir sur une journée près de 200 personnes sur le sujet du travail d'intérêt général.

Faire du TIG un tremplin pour l'insertion

Ce troisième volet de l'action portée sur le travail d'intérêt général a vu nos actions les plus concrètes se mettre en place sur l'année 2015 :

- La création d'un parcours remobilisation dans le cadre du TIG, en partenariat avec le **SPIP de Savoie, la Mission Locale Jeune de Chambéry**, avec le soutien du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et la fondation Terre Plurielle. Cette action est décrite plus précisément dans le paragraphe ci-dessous.
- La proposition d'ateliers remobilisation et travail sur le projet professionnel dans le cadre du TIG sur le territoire de la **Métropole de Lyon**, avec une orientation directe de la part des lieux d'accueil. Plusieurs lieux d'accueil ont donné leur intérêt pour cette action : Villes de Lyon, de Villeurbanne, de Vénissieux, de Meyzieu, associations Armée du Salut, Valdocco. Cette action devra faire l'objet d'une habilitation du service de l'application des Peines, et d'un travail en lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône ;

Zoom sur... l'accompagnement de jeunes placés sous main de justice

Il est apparu de plus en plus nettement au fil de nos rencontres que le TIG ciblait de nombreux jeunes avec peu voire pas d'expérience professionnelle, et des petits niveaux de qualification, et que le TIG constituait pour eux une première plongée dans le monde professionnel, avec des horaires à respecter, une hiérarchie à suivre, des tâches à effectuer, mais aussi un environnement social spécifique et une reconnaissance du travail accompli.

Or il n'existe pas, bien souvent, de moyens de se saisir de cette dynamique professionnelle pour que la personne avance dans son parcours. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place des formations à destination de jeunes majeurs (18 - 25 ans, public Mission Locale), afin de leur permettre de valoriser ce temps du TIG dans leur parcours, et de se remobiliser sur la recherche d'emploi. Notamment, il a été identifié que nombreux étaient les jeunes en décrochage et en perte de confiance dans les institutions d'accompagnement à la recherche d'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale) : l'objectif poursuivi est donc notamment de leur permettre de se refaire une idée sur ses institutions et apprendre à travailler avec elles.

Les objectifs de ces modules « TIG-Passerelles » ?

- **Valoriser l'expérience professionnelle vécue pendant le TIG**, en termes de savoir-être et de savoir-faire acquis (ajoutés dans le CV), d'axes de progression, de maturation du projet professionnel
- **Capitaliser sur cette expérience pour questionner le projet professionnel du jeune**, et favoriser son rattachement vers des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle
- Utiliser la mesure de TIG **comme tremplin pour l'insertion professionnelle** et la compréhension du rôle citoyen

La construction des interventions et le travail d'ingénierie pédagogique :

La construction de ces actions a été tout d'abord un travail approfondi de réflexion et de compréhension des besoins et des enjeux.

Nous avons dans un premier temps été à la rencontre des acteurs de la justice (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Magistrats de l'Application des Peines, Avocats, Personnes effectuant ou ayant effectué un TIG)

pour bien cibler la valeur du TIG dans le parcours des personnes et ce qu'elles pouvaient en retirer, avec notamment une immersion au sein du SPIP de Savoie sur le suivi TIG. Puis nous avons échangé avec de nombreux acteurs de l'insertion sociale et professionnelle pour bien comprendre leurs modalités d'intervention, les succès mais aussi les échecs, et les enjeux à cibler. Nous remercions à ce titre tout particulièrement Ben-Rhouma Mohamed (association FAIRE), Karim Mamoud-Vintam et Vanessa Dequidt (Les Cités d'Or), Guy Orlandini (APSV), Philippe Oddou, Mathilde Guichard et Claire Ruffin (Sport dans la Ville), le MAS, le Valdocco, Aurore Thibaud et Amanda Ramirez (L'alternative Urbaine), Karim Mokhtari, Pascal Fournier, Arnaud Guibert, Christian Royet, la Mission Locale de Paris, Benjamin Blavier (Passeport Avenir), Denis Carret-Olivier (Mission Locale) et bien d'autres.

L'équipe Chantiers-Passerelles a notamment pu bénéficier de formations de qualité grâce à l'accueil généreux de Christian Royet, ainsi que de l'association Les Cités d'Or.

Les acteurs de l'accompagnement à l'emploi nous ont également ouvert leurs portes : Pôle Emploi Rhône-Alpes et les Missions Locales de Lyon et de Chambéry ont pu être rencontrées, et la directrice de l'association a pu passer 4 jours en immersion dans les différents services de la Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien.

Ce travail de réflexion sur l'intérêt pédagogique a ainsi été un travail de partenariat et d'échanges, aboutissant à la proposition telle que présentée ci-dessous.

Le travail s'est enfin poursuivi, avant la mise en œuvre des formations justice, par l'expérimentation des formats d'ateliers imaginés auprès de différents publics : jeunes incarcérés en préparation d'aménagement de peine, personnes en recherche d'emploi, jeunes en création d'entreprise. Ce qui a permis d'affiner les principes de l'intervention.

Les partenaires :

Rapidement, le SPIP de Savoie s'est intéressé à la proposition, suite à la mise en relation de l'animateur des référents Justice des Missions Locales Rhône-Alpes.

Un partenariat solide s'est construit avec le SPIP de Savoie et la Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien, avec le soutien financier du FIPD et de la

fondation d'entreprise Terre Plurielle pour cette première année de mise en œuvre.

En quoi consiste l'action ?

Ce parcours, composé d'une semaine en collectif puis de 4 à 5 points individuels, valide pour les participants jusqu'à 25h de TIG. Il a pour objectif de s'appuyer sur une dynamique collective et individuelle pour travailler l'avancement du projet professionnel du jeune, par des ateliers travaillant les valeurs, la communication, la préparation à l'entretien et des débats sur l'identité et la citoyenneté. Un autre objectif affiché est de permettre aux jeunes qui auraient décroché du suivi Mission Locale de les remettre dans une dynamique de contact avec leur conseiller.

L'intervention de professionnels apportant chacun leur bagage a permis un temps riche de questionnement et de travail sur la posture professionnelle : nous avons souhaité ces interventions diverses et nombreuses, car elles apportent une très grande richesse dans la réflexion que les jeunes peuvent porter sur leur posture et leur parcours.

L'équipe pédagogique mobilisée

Christian Royet (Management et Perspectives)

Formateur de longue date auprès de l'ANPE puis de Pôle Emploi, des Missions Locales, il intervient également sur les PLIE. Il est spécialisé dans l'accompagnement des chômeurs de longue durée, et des jeunes très éloignés de l'emploi. Il est également auteur de plusieurs livres sur la relation d'aide et les séjours de rupture.

Arnaud Guibert

Artiste et coach, il intervient notamment auprès de l'association Le MAS dans la mise en œuvre des stages de citoyenneté avec une approche centrée sur le théâtre et la voix. Il invite les jeunes à se dépasser en se présentant face à un groupe et en apprenant à entrer en relation avec leur interlocuteur

Vanessa Desquidt (Les Cités d'Or)

Après des études de psychologie du travail, une expérience de 5 ans au sein de l'association Alynea, puis de plus de 8 ans chez Medialys, Vanessa est expérimentée dans l'animation de groupes autour de l'insertion sociale et professionnelle et dans la création de modules spécifiques liés aux problématiques repérées. Son apport par l'association Les Cités d'Or se concentre sur la question de la citoyenneté, et notre identité dans la société.

Denis Carret-Olivier (Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien), également animateur des référents justice des Missions Locales Rhône-Alpes

Son intervention permet de représenter la Mission Locale, ses enjeux, son fonctionnement, et comment elle peut accompagner au mieux les jeunes dans leurs projets. Il permet également de refaire un point sur le projet de chacun et les formations qui lui sont accessibles.

Et nous travaillons également avec le territoire local, pour ancrer le module dans le réel, grâce à des interventions ou visites :

- L'ADIE, qui nous a présenté les différentes aides à la création de micro-entreprise et les étapes clés
- L'ensemble de l'équipe du chantier de la déviation de Montgalgan (**Bouygues TP Régions France**), qui nous a accueillis sur le chantier et nous a présenté ses activités
- Jérôme Pienne (**E2C**) qui a présenté le dispositif
- **D'anciens volontaires d'Unis-Cité** venus témoigner de leur expérience
- Ainsi que 6 parrains formés et mobilisés si des jeunes souhaitaient être accompagnés dans la durée

Au vu du succès qualitatif de ces modules, ils sont amenés à se répliquer sur l'année 2016, avec quelques évolutions mineures à discuter lors des bilans prévus en 2016 : évolution du public, du format, du nombre de sessions et de jeunes accueillis.

Regard sur les premières sessions de TIG-Passerelles

Module TIG-Passerelles : Exploiter l'opportunité professionnelle du TIG				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A partir de 9h15: Accueil		A partir de 9h15: Accueil		A partir de 9h15: Accueil
9h30 - 12h30 Introduction des ateliers collectifs et travail sur la présentation positive	9h30 - 12h30 Questionner son projet professionnel et utiliser ses ressources dans sa démarche de recherche d'emploi (1/2)	9h30 - 12h30 Préparation de la visite d'entreprise	9h30 - 12h30 Adopter une posture professionnelle et maîtriser sa posture par le théâtre	9h30 - 12h30 Trouver sa place de citoyen dans la société
Point individuel (1/2)	14h - 17h Questionner son projet professionnel et utiliser ses ressources dans sa démarche de recherche d'emploi (2/2)	Visite d'entreprise	Point individuel (2/2)	14h - 15h30 Temps d'échange avec la Mission Locale 15h30 - 16h30 Clôture du module

	Visite d'entreprise
	Point individuel de 45 min
	Temps libre
	Atelier collectif (pause incluse)

Dates de l'action : du 26 Octobre au 30 Octobre 2015 et du 7 décembre au 11 décembre 2015

7 jeunes ont été accueillis sur les 16 places ouvertes. Cette semaine intensive, et les points individuels qui ont suivi, ont permis un appui aux projets mis en place par la Mission Locale, à savoir pour les sept participants :

- Deux jeunes sont entrés en formation
- Un jeune en emploi d'avenir
- Un jeune a intégré le suivi de la Garantie Jeune
- Un jeune est en emploi intérimaire
- Une jeune a avancé dans ses démarches de création d'entreprise

Les mots des participants

« Toute la semaine, ça a montré que parfois, pour réussir, il faut regarder le problème différemment [à l'envers] : sortir du cadre de ses problèmes, regarder du point de vue du recruteur, du point de vue de la société ... »

« Les exercices sur les entretiens, c'était bien : on a amélioré notre assurance à un entretien. »

« Moi ce qui m'a le plus marqué, c'est avec [Vanessa], sur la question de l'identité : c'est vrai qu'on n'est pas seulement un n° de carte d'identité, en fait il y a plein de choses qui peuvent nous définir ! »

« C'était utile, ça m'a apporté de la détente, de l'ouverture d'esprit. Ca nous a appris à se mettre autour de la société, à reparler à la société. D'autant plus qu'on était en groupe toute la semaine, qu'on a rencontré des gens. »

"Ca m'a permis de sortir de l'univers du langage agressif, de bien parler, et ça fait du bien."

3. Développement de formations à destination de publics en insertion

Tout en démarrant les formations à destination de jeunes en insertion et ayant une mesure de Travail d'Intérêt Général, il est apparu que l'ingénierie pédagogique développée faisait tout à fait sens avec les jeunes fragiles et en insertion plus largement : le **Prado Rhône-Alpes** a été la première structure à faire appel à nous pour déblayer le chemin de l'entreprise auprès des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), particulièrement vulnérables et pourtant en besoin urgent de se rapprocher de l'emploi car quittant très prochainement le système (entre 18 et 21 ans) et devant du coup être autonome. Ces formations, prévues au départ pour un démarrage avant l'été, ont finalement débuté en Octobre 2015. Deux sessions sont engagées : une première à Bourg-en-Bresse (01) en Octobre, et une seconde à Bourgoin-Jallieu (38) est planifiée en Janvier 2016.

Nous avons également rapidement commencé à travailler avec l'organisme de formation **les clés de l'Atelier**, réalisant des formations en bâtiments second œuvre, dans le cadre d'un SAS de découverte pour des jeunes en insertion (Prado, Mission Locale), et nous sommes intervenus sur une première session en Novembre 2015.

Un numéro d'organisme de formation est en cours de demande auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes, et devrait arriver en Janvier 2015.

Pistes de travail à l'étude :

- Le **CREPI Lyon-Rhône**, intéressé pour faire appel à nous dans une formation « Bâtisseurs d'Avenir », avec un groupe de 10 à 15 personnes en insertion de tous âges, dans les métiers du bâtiment, pour des ateliers sur la connaissance du monde de l'entreprise et le savoir-être en entreprise
- Le **Prado** sur d'autres formations, pour les jeunes ou les équipes d'éducateurs, à horizon Septembre 2016
- **Les clés de l'Atelier** sur de nouveaux SAS de Découverte aux métiers du bâtiment second œuvre
- **Les clés de l'Atelier** pour des interventions en prison lors de formations aux métiers du bâtiment second œuvre, pour travailler la communication en entreprise

Bilan total des activités de formation :

Au total sur les années 2014 et 2015, ce sont plus de 111 participants qui ont participé à plus de 450 heures stagiaires de formations et près de 14h d'entretiens individuels.

Les formations menées ont été :

2014 : Trois formations « Trouver un emploi qui nous correspond »

- deux à l'UPI (Université René Cassin) lors du forum 1er Emploi,
- et une lors du Forum de l'Emploi Solidaire avec la CRESS Rhône-Alpes (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)

2015 :

- Une intervention « Construire un projet qui me corresponde » auprès des étudiants de la Filière Centrale Entrepreneurs
- Une intervention à l'établissement pénitentiaire d'Aiton pour appuyer des jeunes dans la préparation de leur Aménagement de Peine
- Deux ateliers auprès des personnes suivies par l'ACFAL (formations compétences premières notamment), sur « La vision de la sanction pénale déformée par les médias »
- Au vu du succès de l'année passé, un nouvel atelier avec la CRESS Rhône-Alpes lors du Forum de l'Emploi Social et Solidaire
- Intervention sur la formation SAS Découverte des clés de l'Atelier (jeunes du Prado)
- Les deux modules d'une semaine avec des jeunes en TIG sur Chambéry (avec le SPIP 73 et la Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien)



3. Les partenariats au centre du premier exercice

Le lancement des actions de Chantiers-Passerelles a été réalisé avec l'appui de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et du Président de la Croix-Rouge française. Le développement de son activité s'inscrit dans un échange régulier avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Rhône-Alpes Auvergne.

L'association est également devenue adhérente, fin 2015, de Citoyens et Justice, fédération des associations socio-judiciaires.

L'activité de formation s'est montée en partenariat avec l'association d'éducation citoyenne les Cités d'Or et les organismes de formation Management et Perspectives et Apprentis'sages, ainsi qu'avec l'association Co Naissances.

Un partenariat soutenu s'est créé avec le SPIP de Savoie et la Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien pour la mise en place des premières actions à Chambéry.

Le lancement de l'activité a pu s'appuyer sur l'accompagnement de deux incubateurs d'entreprises sociales, le SenseCube et Ronalpia et sur l'aide à la création d'activité de Rhône Développement Initiative et de BPI France. Le développement des premiers projets a été soutenu par les fondations Terre Plurielle et AG2R La Mondiale.

L'association a été lauréate de plusieurs concours qui ont permis de soutenir son développement : le Petit Poucet, le prix PEEES de la LMDE, Lyon Start-Up, Emicrocrédit.

4. Les moyens humains et techniques

Afin de mettre en œuvre ces missions, l'association a consolidé ses ressources humaines et matérielles :

- Sylvain LHUISSIER et Agathe ZEBROWSKI **salariés** en Août 2015 après plus d'un an et demi de travail bénévole, grâce notamment à l'appui du fonds de confiance (Rhône Développement Initiative)
- Mise à disposition de **locaux** en coworking par Ronalpia jusqu'en Septembre 2015, puis mise à disposition par Pierre-Martin AUBELLE et Eric DUMONT (SCI Fenêtres sur Cour) à partir d'Octobre 2015 d'un bureau à la Mulatière, avec un bail précaire à titre gracieux.
- Acquisition par du don de **mobilier** (trois tables, plusieurs chaises) grâce à l'aide notamment de Fabrice PONCET (La Fabrique) et de donateurs bienveillants
- **Missions de service civique** : Trois volontaires en service civique accueillies (De Novembre 2014 à Mars 2015 : Juliette COATRIEUX, de Septembre/Octobre 2015 à Mai/Juin 2016, Anouk BERTRAND et Sarah MARIDET) – elles ont travaillé à nos côtés pour développer les contacts avec les structures d'accueil de Travail d'Intérêt Général, recueillir leurs bonnes pratiques et les diffuser
- **Stagiaires** : nous avons également accueilli une stagiaire, Laura COMMAROND, à l'été 2015, qui a fait un grand travail sur la vulgarisation du fonctionnement de la justice pénale

5. Perspectives 2016

Ce premier exercice ambitieux et porteur de promesses nous place face à plusieurs défis qui devront permettre sur l'année 2016 de stabiliser et de déployer les projets portés par l'association en axant sur les principaux enjeux suivants :

Réaffirmer le projet associatif et les moyens d'action

Chantiers-Passerelles a pour objet et raison d'être de **Réfléchir, Mobiliser et Agir pour une réponse pénale qui fait grandir les hommes et la Société.**

Réfléchir, car il nous paraît nécessaire que les projets de l'association soit basés sur une compréhension des enjeux, une connaissance de ce qui se fait et de ce qui fonctionne et une volonté de proposer une valeur complémentaire à l'existant.

Mobiliser, car l'association est basée sur la conviction que le changement visé par le projet ne pourra être impulsé que si nous parvenons à réunir suffisamment d'énergies communes et tournées vers le même objectif, en invitant de nouvelles personnes (bénévoles, volontaires, porteurs de projet) à s'engager sur le sujet.

Agir, car le projet associatif s'appuie sur la volonté de proposer des actions et expérimentations concrètes sur le terrain sans lesquelles la réflexion et la mobilisation ne pourraient être connectées à la réalité rencontrée par l'action.

Renforcer les deux axes de travail initiés en 2015

1. Donner un nouveau souffle au TIG

En juin 2016 se tiendra la première rencontre nationale « Donnons un nouveau souffle au travail d'intérêt général ! » créée par Chantiers-Passerelles avec une dizaine de partenaires. Cette rencontre doit être un temps de réflexion, de partage d'expériences et de pratiques entre les acteurs mobilisés sur le TIG.

Elle doit être aussi un temps fondateur pour la nouvelle dynamique à donner au TIG. Au lendemain de cette journée, Chantiers-Passerelles portera la création d'un **Forum français du travail d'intérêt général**. Ce forum aura pour objectif de répondre aux attentes identifiées lors du travail d'étude :

- ✓ Evaluer l'utilisation du travail d'intérêt général, son efficacité en terme de prévention de la récidive, et les freins persistants dans sa mise en œuvre ;
- ✓ Sensibiliser de nouveaux acteurs à accueillir des personnes en travail d'intérêt général ;
- ✓ Outiller les acteurs actuels du travail d'intérêt général pour renforcer leur capacité d'accueil et le potentiel de désistance du travail d'intérêt général ;
- ✓ Expérimenter de nouvelles formes d'accueil du travail d'intérêt général, et d'accompagnement dans le cadre du travail d'intérêt général ;
- ✓ Faciliter la coopération entre les acteurs du travail d'intérêt général, de l'insertion, de l'emploi ;

Le forum proposera notamment :

- Des formations à destination des tuteurs et encadrants du travail d'intérêt général ;
- Des missions de conseil auprès des acteurs qui souhaitent déployer le TIG ;
- Un espace Internet de partage d'expériences et de ressources sur le TIG ;
- La création d'une évaluation sur le TIG ;

2. Faire en sorte que la sanction pénale puisse être un temps d'apprentissage et de développement

Le bilan intermédiaire réalisé sur les premières actions d'accompagnement menées par l'association en Savoie a été très satisfaisant, et présente des résultats enthousiasmants.

Ce sont ainsi 4 nouvelles sessions qui ont été programmées pour 2016 sur le département de Savoie. L'objectif sur 2016 est de consolider cette activité de formation à destination des jeunes placés sous main de Justice avec pour objectif permanent de contribuer à leur empowerment :

- ⇒ Faire prendre conscience à chaque participant de sa propre responsabilité et de sa propre capacité à agir sur son avenir professionnel et citoyen.
- ⇒ Raviver une dynamique et accompagner la mise en action.
- ⇒ Travailler sur l'importance des relations humaines, de la qualité et de la pertinence de la communication sous toutes ses formes (verbale et non-verbale)

Ces formations pourront progressivement être proposées à des personnes placées sous main de justice, dans le cadre d'un travail d'intérêt général ou non, et également en complément à des personnes en situation de fragilité ou éloignée de l'emploi hors du champ Justice. C'est une activité d'organisme de formation qui est ainsi en cours de développement.

Exploiter le potentiel de prise de conscience et de réflexion sur la peine

En amorçant ce travail sur la peine de travail d'intérêt général, et sans doute aussi par le parcours des fondateurs, le lancement de l'association Chantiers-Passerelles a permis de faire connaître à des personnes qui n'en auraient pas eu l'occasion la question du sens de la peine, de la prison et de ses alternatives.

Dans un contexte où la très faible connaissance moyenne qu'a l'opinion publique sur ces sujets est un frein important au développement des peines appliquées dans la société, cette capacité à favoriser la réflexion et la prise de conscience doit être exploitée.

Le troisième axe de travail de l'association sera donc de porter un travail de sensibilisation et de réflexion sur la réponse pénale : du jugement à l'exécution de la peine. Il s'appuiera sur des rencontres et ateliers-débats, la proposition d'assister à des audiences ou de visiter des prisons (fermées), la création d'une chaîne Youtube. Une mission de service civique sera dédiée au développement de ces projets.

Mobiliser les énergies et diversifier les ressources

L'année 2016 doit aussi voir les énergies s'étoffer plus largement autour du projet associatif, avec le recrutement d'un développeur sur le projet Forum du travail d'intérêt général et l'accueil d'au moins deux missions de volontaires en service civique. Le travail sera poursuivi aussi pour enrichir l'équipe de formateurs mobilisés sur les ateliers proposés.

Après avoir appuyé son développement sur une importante aide à la création d'activité, l'association a également pour défi de diversifier ses ressources sur les différents champs d'activité pour assurer sereinement son développement.

